

**Medef : année 2024  
jugée « préoccupante »**



Jean-Marc Roy. © MATHIEU HOUADEC

C'était la dernière du président du Medef Jean-Marc Roy. « Et je ne changerai pas à cette occasion » a-t-il glissé, petit sourire en coin, en guise de préambule de son ultime cérémonie de vœux, ce mardi 23 janvier à l'Hippodrome de Pau. « Les choses ne se sont pas arrangées depuis notre assemblée générale en octobre dernier, a glissé l'expert-comptable. Coût de l'énergie, surtaxation, endettement public abyssal... La liste des problèmes est longue, même si certaines réformes vont dans le bon sens ».

Ne voulant rien ajouter « au psychodrame » de la loi immigration et après avoir évoqué avec émotion les attaques terroristes du 7 octobre contre Israël, il prédit 2024 comme une année « passionnante, aux grands bouleversements » et avec une « accélération » des transformations du monde. Mais de prévenir : « Nos entreprises seront impactées, d'une façon ou d'une autre. Il nous faudra tout surveiller pour savoir comment s'adapter ».

Jean-Marc Roy souligne également que « seule l'Union européenne, si elle est unie, sera une force assez importante pour assurer notre avenir », avant de rappeler l'importance des élections européennes à venir, pour lesquelles le Medef fera « tout son possible pour participer et apporter ses propositions ».

#### « Entreprises sous pression »

Souhaitant au gouvernement « courage et clarté de vision », Jean-Marc Roy espère que soient « poursuivies et amplifiées toutes mesures de libéralisation de [notre] économie. Car les précédentes commencent à porter leurs fruits ». Il alerte néanmoins sur une année 2024 « à la conjoncture préoccupante », avec des entreprises encore sous pression, évoquant un marché immobilier « toujours bloqué » et une inflation « asphyxiante ».

L'occasion pour lui de rappeler son soutien au monde agricole : « Tous les secteurs sont également asphyxiés par une autre inflation : celles des règlements. Quant à la complexité administrative, elle nous coûte 3 à 4 % du PIB ! »

Et de conclure en évoquant l'aéroport de Pau : « Il n'y a aura ni développement, ni maintien du tissu économique sans désenclavement. L'obtention d'une liaison aérienne journalière et adaptée avec Orly est absolument nécessaire pour nous. Les élus du territoire nous ont annoncé qu'une solution stratégique concertée devait être présentée très rapidement. Nous l'appelons de tous nos vœux... »

MATHIEU HOUADEC ■

# A Garlin, Miraïa dévoile un projet de charbon végétal



Le projet d'usine de production de biochar présenté par la société Miraïa a été exposé à la halle de Garlin. © MIRAÏA

Les projets de production de biochar, charbon végétal, se multiplient partout dans le monde. Garlin pourrait accueillir d'ici 2026 une unité portée par la société Miraïa.

Le biochar (« Bio » pour végétal et « char » pour charbon) est une matière en passe de devenir un produit d'avenir depuis que les experts du climat (GIEC) l'ont mis en avant pour ses vertus écologiques : la séquestration du CO<sub>2</sub>. Et c'est en Nord Béarn que la prochaine unité de production attend le feu vert des autorités.

Un projet qui a été exposé devant une centaine de résidents du territoire par la société toulousaine Miraïa, mardi soir à Garlin. Ses quatre représentants ont dévoilé les contours de cette usine qui pousse d'ici 2026 près de la sortie d'autoroute A 65, sur les 5 hectares du Parc d'activités économiques, labellisé « Site industriel clés en main ».

Une soirée d'information et d'échanges, appuyée par le conseiller départemental Charles Pelanne, également président du syndicat qui gère le parc d'activités, et le président des Luys-en-Béarn, Bernard Peyroulet, ainsi que le maire de Garlin André Lanusse-Cazalé. Ils y ont défendu leur choix pour le territoire et les atouts d'un tel projet, qu'ils jugent « vertueux ».

#### ► Un produit qui renaît de ses cendres

« Le procédé de fabrication de charbon végétal est connu depuis la nuit des temps », ont rappelé les représentants de Miraïa. Ce type d'amendement, permettant de rendre les sols fertiles, était notamment utilisé il y a 4 000 ans en Amazonie.

Il s'obtient en chauffant de la matière végétale en l'absence d'oxygène. « C'est le principe de la pyrolyse », indique la société qui ambitionne

d'aménager quatre fours de ce type à Garlin.

Le produit ainsi obtenu est constitué de 60 % à 90 % de carbone. Une tonne de biochar permet de stocker entre 2,5 et 3 tonnes de CO<sub>2</sub> dans le sol pendant des centaines d'années.

#### ► Pour l'agriculture, le BTP

Le biochar, en plus d'augmenter le rendement des cultures, la capacité de rétention d'eau et la rétention des nutriments, peut aussi être utilisé dans le secteur de la construction, afin là aussi de capter le CO<sub>2</sub>. « Ou encore remplacer le charbon fossile qui sera interdit d'ici 2030 » précise l'équipe de Miraïa.

#### ► Une usine autonome en énergie

Miraïa ambitionne de produire 20 000 tonnes de biochar par an. La technologie de pyrolyse permettra également de récupérer 50 000 tonnes de biohuiles (carburant renouvelable). Un processus qui permettra à la fois de créer des gaz (de la chaleur) et de l'électricité. « Cela nous permettra d'être autonomes en énergie », pré-

sent les deux cofondateurs. Le duo a insisté sur sa volonté de créer « un site modèle, intégré et responsable ». Le tout sans déchets « et avec seulement 1 000 m<sup>3</sup> d'eau consommée pour alimenter un circuit fermé. »

#### ► Un marché porté par les crédits carbone

Si le biochar est de nouveau considéré à l'international comme de l'or végétal, c'est avant tout car il permet de rapporter gros sur le marché des crédits carbone. Les entreprises sont ainsi de plus en plus demandeuses de ce type de solutions.

Un filon pour les entreprises comme Miraïa, dont le modèle économique devrait monter en puissance face à l'emballage climatique. Pour démarrer son projet, la société toulousaine espère décrocher des subventions européennes, tout en opérant des levées de fonds pour se lancer dans cet investissement évalué à 30 millions d'euros.

#### ► Quelle matière première ?

Pour produire, Miraïa va avoir besoin de 135 000 tonnes



#### En chiffres

L'usine de Garlin c'est :  
20 000 tonnes de Biochar et  
50 000 tonnes de Bio Huiles  
35 emplois locaux directs créés  
30 millions € d'investissement.  
Jusqu'à 60 000 t de CO<sub>2</sub> séquestrées par an  
8 900 MWh produits par an

de bois industrie par an. Du côté des bonnes nouvelles, l'entreprise peut s'adapter à toutes les essences et à tous types de qualité : bois d'éclaircie, scolyte ou brûlé, et se félicite de pouvoir compter sur un territoire riche, entre les Landes et le piémont béarnais. « Notre plan d'approvisionnement vise une ressource locale, venant exclusivement de forêts à gestion durable », assurent les responsables.

Des arguments étayés par les responsables du territoire, qui entendent surfer sur cette dynamique pour améliorer la gestion et la santé de leurs forêts. Miraïa doit ainsi participer au reboisement des friches abandonnées par les éleveurs afin de valoriser les sites « et créer des circuits courts d'approvisionnement ».

#### ► Les craintes : le conflit d'usage autour du bois

Reste que les principales inquiétudes qui ont été soulevées durant la réunion portent sur les conflits d'usage autour de cette ressource « déjà très sollicitée pour le bois énergie ou l'ameublement ». Autre interrogation : l'utilisation du biochar qui ne serait pas aussi pertinente pour tous les types de sols.

Peu de questions ont porté sur les nuisances d'une telle unité de production. Peut-être parce que la société avait pris soin de distribuer des communiqués explicatifs en amont. L'usine tournera avec 15 camions pour acheminer la matière organique, 8 camions pour l'expédition avec une activité aux heures ouvrées, sauf pour les fours et le séchage qui, eux, fonctionneront 24 heures sur 24.

BÉNÉDICTE MALLET ■



Des échantillons de biochar ont été présentés lors de la réunion d'information. © B.M.



Le cofondateur de Miraïa, Jean Escaffre, le directeur commercial Julien Marchal, le second cofondateur Thierry Dhucicq et le directeur financier Thomas Messe. © B.M.